

n° 466

2<sup>e</sup> de Dudres Sud.

Préfinancement des

travaux d'aménagement

des accès sur la RN 57

Le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de la 2<sup>e</sup> de Dudres Sud à usage d'habitations, la commune est le maître d'ouvrage des travaux de voirie primaire (aménagement des accès sur la RN 57). Il demande au conseil l'autorisation de signer la convention à passer avec la Sr Promitor et C<sup>ie</sup> à l'effet de définir les modalités par

11.960 -

lesquelles la commune de Dudres entreprendra les travaux d'aménagement des accès sur la RN 57 et les conditions de financement de ces travaux. Après lecture et délibération, le conseil autorise le Maire à signer cette convention.